

# LA PROTECTION CONTRE L 'INCENDIE AU DOMICILE

Mr Thierry De Lapeyre  
GEL Sécurité Incendie

## I – PRELIMINAIRES

- Domicile plus dangereux que le lieu de travail car non sécurisé
- 2 ennemis: Indifférence et Ignorance du danger
- Pas de budget familial prévu pour la protection
- **PAS DE CADRE JURIDIQUE**

### POURTANT ! Arrêté du 05/12/1996 :

Obligation de posséder un extincteur à bord du véhicule lors de transport de matières inflammables ou explosives (gaz, essence, alcool...).

## II - ELIMINER LES FACTEURS DE RISQUE

- 1) Installation électrique saine:
  - disjoncteur différentiel à haute sensibilité
  - interrupteurs encastrés
  - installation reliée à la terre
  - Bon usage des rallonges électriques: bloc rallonge avec prises à éclipses
- 2) Appareils électroménagers en bon usage
- 3) Mettre les produits inflammables hors de la portée des enfants
- 4) Interdire l 'utilisation d 'allumettes, briquets, bougies, pétards aux enfants
- 5) Ne pas pulvériser de bombes aérosols près d 'une source chaude
- 6) Ne pas s 'endormir avec une bougie ou une lampe allumée près d 'une moustiquaire ou autre textile

## III - EQUIPER LA MAISON

- Détecteur de fumée sur piles autonomes dans les chambres
- Extincteurs faciles d 'accès
- Couverture anti-feu

## IV - PREVENIR

**La sécurité du domicile passe par la prévention.**

Soyez prêts à combattre un début d 'incendie à la place d 'être démunis et sans ressource face au ravage du feu.